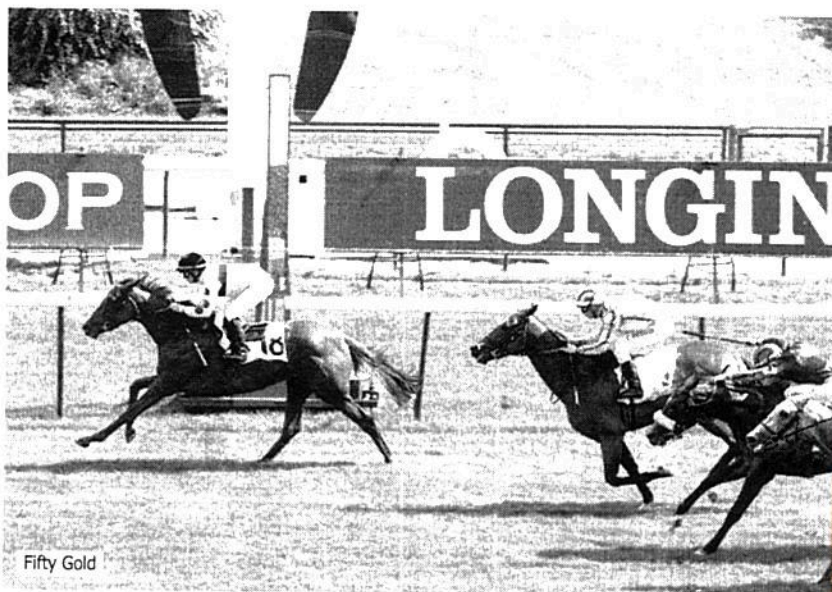


UN CAS DE FIGURE INÉDIT DANS LES HANDICAPS



Un cas assez inédit s'est déroulé au second semestre concernant deux chevaux de handicap, **Fifty Gold** (Medicean) et **De Bon Aloï** (Desert Style). Voici le déroulé des faits :

1er septembre 2014

La pensionnaire de Georges Doleuze, Fifty Gold remporte le Prix du Nabob, handicap Quinté couru à Longchamp. Elle y devance De Bon Aloï. À cette date, Fifty Gold était en valeur 35 et De Bon Aloï en valeur 38,5.

2 septembre 2014

Suite à sa victoire dans le Prix du Nabob, la valeur de Fifty Gold est logiquement revue à la hausse. Elle passe de 35 à 38,5. Celle de De Bon Aloï ne bouge pas.

21 octobre 2014

De Bon Aloï se présente dans un nouveau handicap Quinté, toujours en valeur 38,5. Il s'impose dans le Prix des Equidays, sur la P.S.F. de Deauville.

Entre le 22 octobre et maintenant

Le contrôle effectué après le Prix du Nabob sur Fifty Gold s'avère positif. Elle est donc destituée de sa victoire du 1er septembre et apparaît comme "DI" dans le résultat technique du Prix du Nabob. De Bon Aloï est donc déclaré vainqueur de ce handicap sur tapis vert.

Les conséquences du distancement de Fifty Gold

Le distancement de Fifty Gold ayant eu lieu après le 21 octobre, De Bon Aloï a pu courir le Prix des Equidays à la même valeur que le Prix du Nabob. Or, finalement, il a gagné le premier sur la piste et a été déclaré vainqueur du second sur le tapis vert. Il a donc pu gagner deux Quintés à la même valeur handicap en l'espace de deux mois.

Dans les faits, le distancement de Fifty Gold a eu lieu le 20 novembre 2014, après la première analyse, la contre-expertise et les conclusions de l'enquête.

La plus malheureuse dans l'histoire est Fifty Gold. Non seulement elle a été privée de sa victoire et déclassée dans le Prix Nabob, mais sa valeur handicap, qui a été rehaussée à la suite de ce succès, n'a pas été modifiée. Elle est toujours, aujourd'hui, en 38,5 de valeur, comme si elle avait réellement gagné ce handicap.